

République Française
Département de l'Aube
Arrondissement de Nogent-sur-Seine
Commune de Villenauxe-la-Grande

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Villenauxe-la-Grande

SEANCE DU 21 JUIN 2021

Date de la convocation : 15 juin 2021

Date d'affichage : 25 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt et un juin à dix-huit heures, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Barbara CARPANESE, maire.

Présents : BARRAT Aurélie, BERGER Damien, BUTTARD Christine, CARPANESE Barbara, CROUZET Réjane, DEFOSSE Michaël, FRANCOIS Eddie, GARNIER Bernadette, GUERINOT Damien, GUINOT Gilberte, HAMELIN Eric, LEGRAS Nicole, LOPEZ-DESROCHES Richard, MATHIAS Jean Yves, MATHIS Sophie, POIRETTE Christian, POULLEAU Jérémy, TORCHET Elise

Représentés : CARIO Léo par DEFOSSE Michaël, LEREDOTTE Sylvie par CARPANESE Barbara, OUDARD Chantal par POIRETTE Christian, VAN DER LINDEN Philippe par BARRAT Aurélie

Absents : MILLET Elisabeth

Secrétaire : Madame LEGRAS Nicole

La séance est ouverte.

Approbation du compte rendu de la réunion du 18 mai 2021

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
18	22	20	0	1	0

Le compte-rendu de la dernière séance est lu et approuvé à la majorité.

2021_21_06_48 - Funérarium : Marché de délégation de service public

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
18	22	20	0	2	0

Madame le maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de renouveler la convention de délégation du service public.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à la majorité :

-AUTORISE Madame le Maire à engager toutes les démarches nécessaires dans le cadre de la procédure de passation des marchés publics de délégation du service public ;

-AUTORISE Madame le Maire le Maire à signer tous les documents afférents ;

-INSCRIT les crédits nécessaires au budget communal.

2021_21_06_49 - Groupe scolaire : marché public pour les menuiseries

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
18	22	21	0	1	0

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que l'ancienne équipe municipale a initié le changement des fenêtres du groupe scolaire en 2018 et que désormais la collectivité peut démarrer la procédure de marché public et nommer le bureau de contrôle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité :

-AUTORISE Madame le Maire à engager toutes les démarches nécessaires dans le cadre de la procédure de passation des marchés publics.

-AUTORISE Madame le Maire à signer le devis de la société SOCOTEC

-AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents afférents ;

-INSCRIT les crédits nécessaires au budget communal.

2021_21_06_50 - Centre socio-culturel : marché public pour l'aménagement

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
18	22	19	0	3	0

Madame le Maire rappelle que la mandature précédente a signé une proposition d'honoraires pour l'aménagement du centre socio-culturel avec la société ADS architecture qui inclus la mission de passation du marché public.

Considérant que la mission de la passation du marché a été confié à ADS architecture en date du 09 mars 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

-AUTORISE Madame le Maire à engager toutes les démarches nécessaires dans le cadre de la procédure de passation des marchés publics.

-AUTORISE Madame le Maire le Maire à signer tous les documents afférents ;

-INSCRIT les crédits nécessaires au budget communal

2021_21_06_51 - Convention Petites Villes de Demain

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
18	22	20	0	2	0

Madame le Maire rappelle la candidature de la commune au programme « Petites Villes de Demain » le 04 novembre 2021

Le programme Petites villes de demain vise à donner aux élus des communes de moins de 20 000 habitants, et leur intercommunalité, qui exercent des fonctions de centralité et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur dynamisme, la qualité de vie et le respect de l'environnement.

Ce programme constitue un outil de la relance au service des territoires. Il ambitionne de répondre à l'émergence des nouvelles problématiques sociales et économiques, et de participer à l'atteinte des objectifs de transition écologique, démographique, numérique et de développement durable. Il doit ainsi permettre d'accélérer la transformation des petites villes pour répondre aux enjeux actuels et futurs, et en faire des territoires démonstrateurs des solutions inventées au niveau local.

Il traduit la volonté de l'État de donner à ces territoires la capacité de définir et de mettre en œuvre leur projet de territoire, de simplifier l'accès aux aides de toute nature, et de favoriser l'échange d'expériences et le partage de bonnes pratiques entre les parties prenantes du programme et de contribuer au mouvement de changement et de transformation, renforcé par le plan de relance.

La nécessité de conforter efficacement et durablement le développement des territoires couverts par le programme Petites villes de demain appelle à une intervention coordonnée de l'ensemble des acteurs impliqués. Pour répondre à ces ambitions, Petites villes de demain est un cadre d'action conçu pour accueillir toutes formes de contributions, au-delà de celles de l'État et des partenaires financiers du programme (les ministères, l'Agence

nationale de la cohésion des territoires (ANCT), la Banque des Territoires, l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), CEREMA, l'Agence de la transition écologique (ADEME)). Le programme, piloté par l'ANCT, est déployé sur l'ensemble du territoire national et il est décliné et adapté localement. Ainsi en Grand Est, la Région est partenaire à travers sa politique régionale, ainsi que par la gestion de crédits d'études de la Banque des territoires. Et dans l'Aube, le Département intervient en sa qualité de chef de file de la solidarité territoriale, par le biais de ses dispositifs d'aide et de l'ingénierie qu'il propose aux collectivités de son territoire.

La présente convention a pour objet dans l'immédiat :

* de préciser les engagements réciproques des parties et d'exposer leurs intentions dans l'exécution du programme Petites Villes de demain

* de définir la durée, l'évolution et le fonctionnement général de la convention d'adhésion

Après en avoir délibéré le conseil municipal à la majorité

* Approuve la convention

* Autorise le Maire à signer la convention

2021_21_06_52 - Maison de retraite : subvention

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
18	22	22	0	0	0

Madame le Maire informe le conseil municipal du projet de la maison de retraite qui souhaite mettre en place un vélo de rééducation associé à un écran connecté.

La directrice de la maison de retraite sollicite la commune pour soutenir son projet.

Madame le Maire précise que la maison de retraite a réussi à obtenir une subvention départementale.

Madame le Maire propose aux membres du conseil municipal d'octroyer une subvention de 1 500.00 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité

- d'octroyer une subvention de 1500.00€ à la maison de retraite.
- Dit que les crédits sont inscrits au budget.

2021_21_06_53 - Exonération de l'occupation du domaine public

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
18	22	21	0	0	1

Madame le Maire propose de renouveler l'exonération des terrasses pour l'année 2021

Rappelle que la recette annuelle s'élève à 586.60 € et se décompose comme suit :

NOM et PRENOM	Nombre de m2	PRIX
Café du Marché 19 Place Clémenceau	35	140 €
Café de l'Union Place Clémenceau	6 X 3 = 18	72.00 €
Entre Fleurs et Senteurs - Place Clémenceau	2. x 5 = 10	40.00 €
L'EPICERIE DE LA PLACE 2, rue du Château	6.40	25.60 €
RESTAURANT « LE FLAUBERT » Place Georges Clémenceau	9m x 4m = 36	144.00 €
Taxis Transervices – 7 avenue de la gare	2 Taxis X 55 €	110.00 €
Taxis Garnier 131 rue Emile Zola – 10100 Romilly sur seine	1 taxi x 55 €	55.00 €
TOTAL		586.60 €

La gérante (représentée) du restaurant « le Flaubert » ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à la majorité.

2021_21_6_54 - Périls rue de la gare

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
18	22	22	0	0	0

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'en date du 11 juin 2021, le Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne a nommé un expert à notre demande pour procéder à l'examen des désordres sur des immeubles en péril, afin de nous permettre de prendre toutes les dispositions administratives vis-à-vis du respect de la sécurité des personnes et des biens sur le territoire de la commune.

Dans le cas où les propriétaires n'honorent pas leurs obligations financières, la commune sera dans l'obligation de se substituer aux propriétaires.

Madame le Maire demande l'autorisation de demander le remboursement des honoraires à chaque propriétaire.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal accepte à l'unanimité.

2021_21_06_55 - Décision Modificative

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
18	22	20	0	2	0

Madame le Maire informe le conseil municipal de prendre une décision modificative relative aux subventions

Décision modificative n°3 : Subventions

Chapitre 011 article 615231 : - 4 900.00€

Chapitre 65 article 6574 : + 4 900.00€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à la majorité.

Questions diverses

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 18h15 .

Fait à VILLENAUXE LA GRANDE, les jours, mois et an susdits

Le maire,

Barbara CARPANESE

